

**Axe n° 6 :
Ralentissement des écoulements**



L'action dans le PAPI

Objectif stratégique :
Réduire le risque inondation en restaurant au mieux un fonctionnement plus naturel des bassins versants

Orientation stratégique :
Décontraindre les lits mineur et majeur des cours d'eau

Localisation

Bassin versant de la Garde

Lien avec la SLGRI

Grand Objectif concerné :
G02 : Augmenter la sécurité des personnes en tenant compte du bon fonctionnement naturel des milieux aquatiques

Thème prioritaire concerné :
Développement durable

Action 6.7

Augmenter la capacité hydraulique de la Garde par la création de lits emboîtés et la restauration des fonctionnalités morphologiques

Objectif

- Restaurer les fonctionnalités morphologiques ;
- Réduire l'aléa localement en améliorant les conditions d'écoulement ;
- Réduire les débordements.

Description de l'action

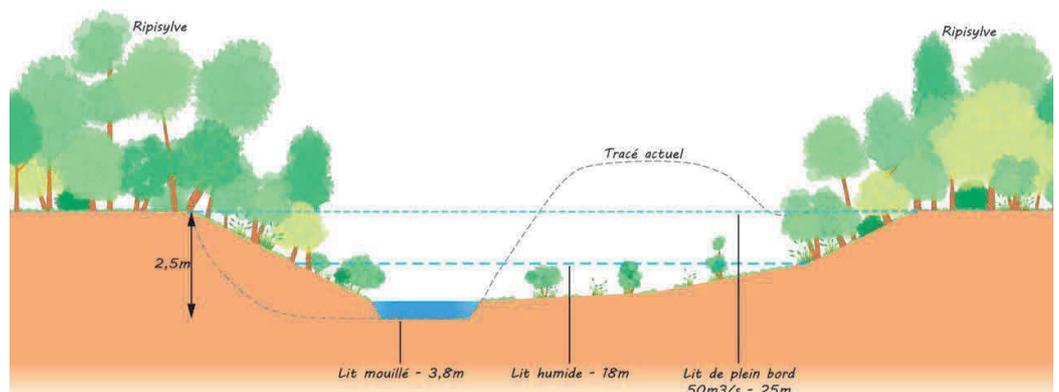
Le quartier des Blaquières sur le bassin versant de la Garde est régulièrement concerné par les inondations lors d'épisodes pluvieux de moyenne importance. Ce secteur est occupé par des équipements sportifs communaux.

Dans un double objectif de restaurer les fonctionnalités morphologiques et de protéger ce complexe sportif, le programme d'aménagement de la Garde conçu en 2015 préconise la création de lits emboîtés permettant d'augmenter la capacité hydraulique de ce secteur et donc de réduire l'aléa localement.

L'action prévoit donc la création d'un lit emboîté au quartier des Blaquières sur 230 m. Cet aménagement a été défini dans le schéma d'aménagement de la Garde où il est identifié comme l'aménagement (AM) n°10.

L'action prévoit des travaux de décaissement dans le lit mineur sur la rive gauche à la cote +0,50m par rapport au fil d'eau, sur une longueur d'environ 240 m. Le rattrapage de la cote TN actuelle la plus haute sera effectuée en pente douce. La digue existante fortement dégradée sera supprimée et sera reconstruite par un système d'endiguement sur un linéaire de 115 m au droit des infrastructures sportives permettant une mise hors d'eau à concurrence de la crue vicennale.

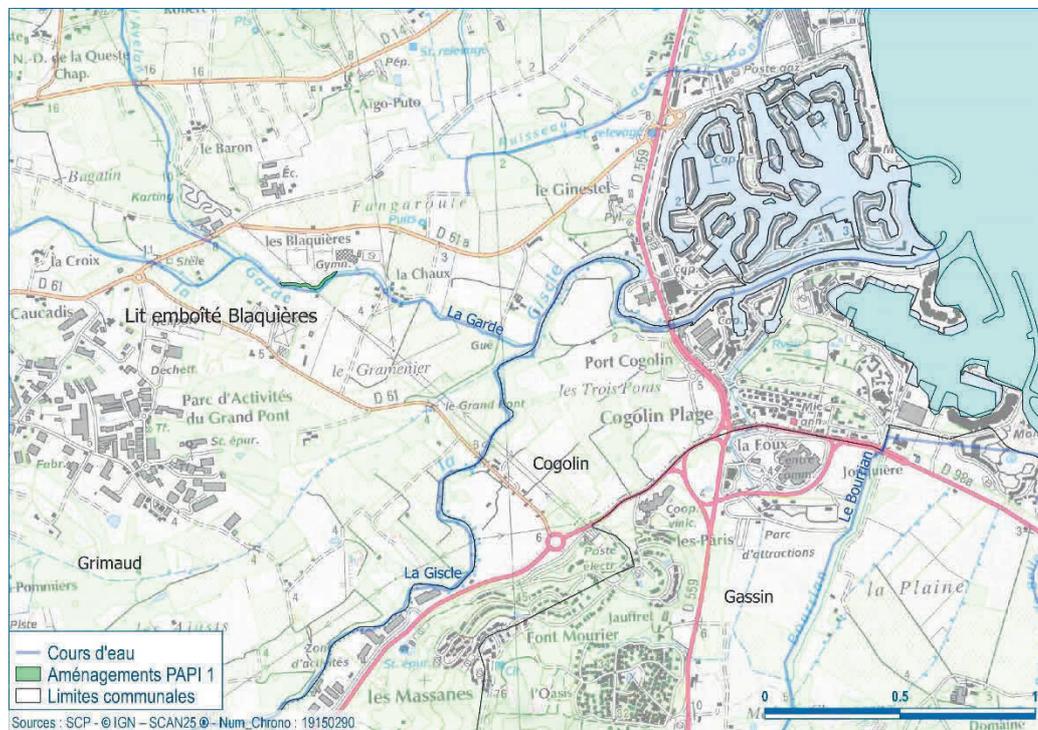
Coupe type d'un aménagement en lits emboîtés



Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements



Localisation du lit emboîté



Cette action est actuellement en cours de mise en œuvre. La mission PRO a notamment été initiée en 2018, la conduite des démarches foncières auprès du propriétaire et la rédaction de la convention d'occupation temporaire avec la commune de Grimaud sont également en phase de réalisation. L'instruction des dossiers règlementaires est bien avancée.

L'action s'inscrit également dans le contrat de rivière « Gisle et fleuves côtiers du Golfe de Saint-Tropez » (action B.8). Elle est partiellement financée dans le cadre de ce Contrat de rivière.

Le montant de l'aménagement AM 10 est présenté ci-dessous :

- Travaux : 428 550 € HT
- CSPS : 8 571 € HT
- Acquisitions foncières : 12 000 € HT

Le total s'élève à 449 121 € HT, arrondi à 450 000 € HT.

Dans le cadre du contrat de rivière, une subvention de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse d'un montant de 171 420 € HT a été octroyée.

Ainsi ; le montant restant à financer s'élève à 278 580 € HT, arrondi à 280 000 € HT

Axe n° 6 : Ralentissement des écoulements



Modalité de mise en œuvre _____

Le pilotage et la coordination seront assurés par le chargé de mission travaux de la CCGST (Cf. action 0.2).

Échéancier prévisionnel _____

Compte-tenu des études d'exécution et des procédures règlementaires et foncières nécessaires, la réalisation de cet ouvrage est prévu sur 2023 et 2024 (années 4 et 5). La répartition des différentes phases de réalisation est donnée dans le chronogramme du PAPI, pièce B6 du dossier de candidature. Les études règlementaires sont déjà engagées depuis 2017 et le dossier pour l'obtention de l'autorisation environnementale a été déposé en mars 2018 pour une durée d'instruction d'un an environ, ce qui est compatible avec le calendrier annoncé.

Plan de financement _____

Libellé	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel	Maître d'ouvrage	Agence de l'eau RMC	CD 83	Etat BOP 181	Etat FPRNM
Aménagement AM 10 (lit emboîté des Blaquières)	CCGST	280 000 €	50 %	0 %	Financement potentiel	0 %	50 %
TOTAL (€ HT)			140 000 €	0 €		0 €	140 000 €

Déroulement des opérations

Durée globale : 2 ans

**Montant estimatif :
280 000 € HT**

Portage de l'action

Maîtres d'ouvrage : CCGST

Partenaires techniques :
services techniques des communes,

Indicateurs de suivi/réussite _____

- Rapports d'étude des différentes phases du projet
- Travaux réalisés
- Dépenses engagées